COMMUNE D'ARANDON-PASSINS 12, PLACE LEON THOMAS 38510 ARANDON-PASSINS

2 04.74.80.80.16

courriel: mairie.arandon-passins@orange.fr

CERTIFICAT DU MAIRE

Je soussigné Monsieur BERNET Raymond, Maire de la commune d'ARANDON-PASSINS, atteste que la commune de PASSINS est désormais appelée commune nouvelle ARANDON-PASSINS, suite à sa fusion au 1^{er} janvier 2017. Il convient alors de prendre en compte cette nouvelle appellation sur les documents des administrés, en lieu et place de la seule mention de PASSINS.

Fait à ARANDON, le 12 janvier 2017.

